

Déclaration de politique générale

Table des matières

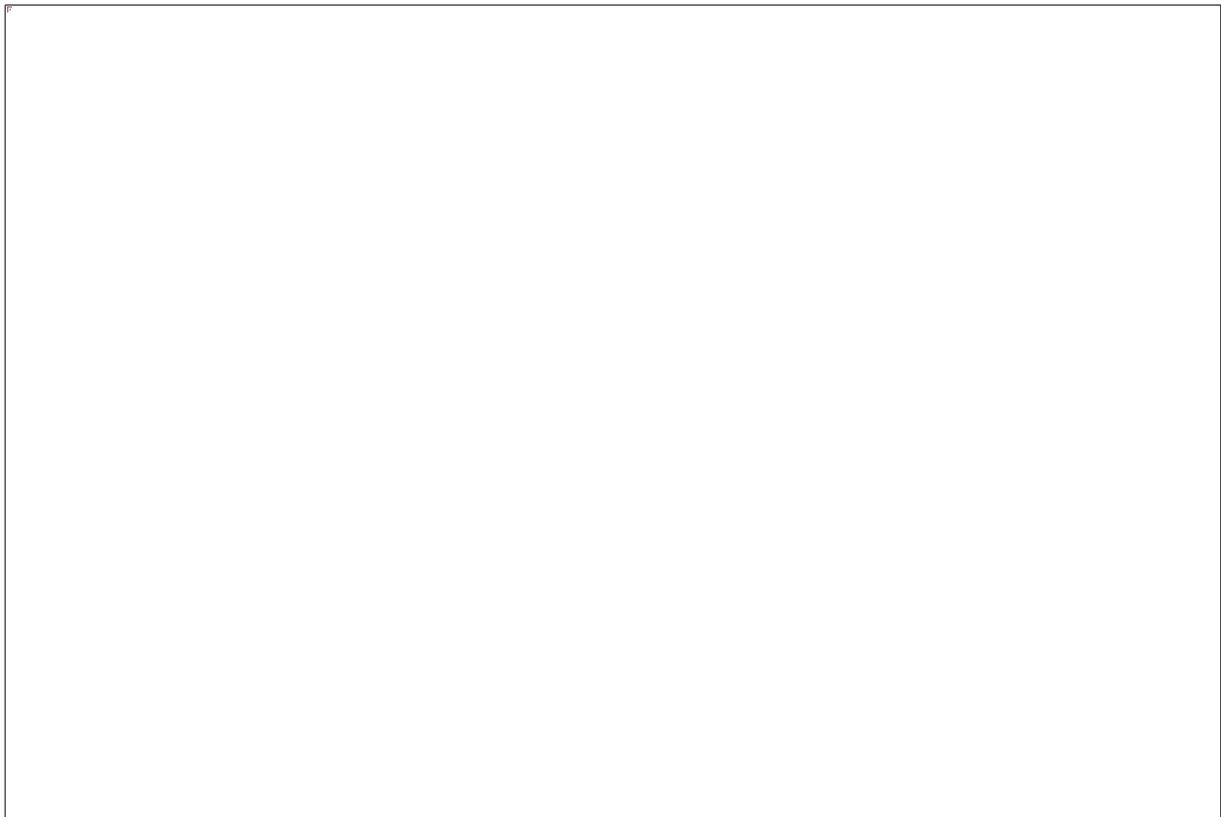
| | |
|---|----|
| Déclaration de politique générale..... | 1 |
| I. Environnement-climat et énergie | 3 |
| II. Inondations | 4 |
| III. Urbanisme et aménagement du territoire | 6 |
| IV. Bâtiments publics | 8 |
| V. Mobilité..... | 9 |
| VI. Logement | 13 |
| VII. Cadre de vie apaisé | 15 |
| VIII. Centres urbains..... | 17 |
| IX. Festivités et tourisme | 19 |
| X. Economie et Emplois | 20 |
| XI. Commerce..... | 21 |
| XII. Lien social | 22 |
| XIII. Famille | 23 |
| XIV. Culture | 25 |
| XV. Sport et loisirs | 26 |
| XVI. Emancipation sociale | 28 |
| XVII. Ouverture sur le monde | 30 |
| XVIII. CPAS..... | 31 |
| XIX. Enseignement | 31 |
| XX. Gouvernance et participation citoyenne..... | 32 |
| XXI. Finances..... | 34 |
| XXII. Administration | 35 |
| XXIII. Supracommunalité | 36 |

Introduction

Les Engagés, le Parti Socialiste et Ecolo ont formé une majorité communale pour mener à bien le projet de développement et de gouvernance de la commune de Wavre durant la période 2024-2030. Cet accord illustre un engagement commun à répondre, en collaboration avec l'administration communale, aux besoins des citoyennes et citoyens de Wavre, Limal et Bierges¹, tout en promouvant une gouvernance participative et responsable.

La déclaration de politique générale présente l'ensemble des objectifs généraux qui orientent notre vision à moyen terme ainsi que des objectifs spécifiques décrivant les actions concrètes que nous souhaitons réaliser durant cette mandature. Ce document a été rédigé par le collège des bourgmestre et échevins, en concertation avec l'ensemble des conseillers de la majorité siégeant au conseil communal, ainsi qu'avec les trois sections locales des partis de la majorité. Il a également été soumis au comité de direction de l'administration communale afin de recueillir des avis et des suggestions.

Notre politique s'organise autour des neuf priorités présentées ci-dessous et qui se rattachent aux premières thématiques présentées (thématiques 1 à 20). Notre politique s'appuie sur trois thématique transversales : les finances, l'administration et la supra-communalité (Thématiques 21 à 23).



¹ Pour des raisons de lisibilité, ce plan n'est pas systématiquement rédigé en écriture inclusive.

I. Environnement-climat et énergie

La qualité de l'environnement influence directement la santé physique, mentale et sociale des habitants. À Wavre, l'urbanisation non maîtrisée met en péril les espaces naturels et les écosystèmes, tandis que le centre-ville manque de verdure, ce qui nuit à la qualité de vie des citoyens.

Les arbres, essentiels en milieu urbain, contribuent à la santé publique, à la lutte contre les canicules et à la réduction des gaz à effet de serre. Malgré cela, les espaces verts restent insuffisants pour répondre aux besoins locaux et aux défis climatiques. Les changements climatiques, combinés à des pratiques d'aménagement inadaptées, exacerbent également les risques environnementaux.

Objectifs généraux

- *Intégrer dans nos préoccupations le changement climatique en identifiant les nouveaux risques pour la commune et développer une stratégie de résilience.*
- *Mettre en œuvre la Convention des Maires et atteindre les objectifs européens de réduction des émissions de CO₂*
- *Favoriser l'accès à la nature urbaine pour tous et tendre vers la règle des 3-30-300²*
- *Renforcer la biodiversité et la résilience climatique en augmentant les espaces verts et en favorisant la végétalisation*
- *Augmenter la production d'énergies renouvelables sur notre commune*

Objectifs spécifiques

1. Amélioration des espaces publics :

- Végétaliser le centre-ville, élargir le piétonnier dans le centre historique et réaménager la place Bosch.
- Assurer la végétalisation de la place H. Berger.
- Installer des bancs publics pour encourager la convivialité.
- Déminéraliser les cours de récréation des écoles

2. Développement des infrastructures vertes :

- Créer un maillage bleu et vert pour connecter les écosystèmes locaux et renforcer la biodiversité.
- Aménager les abords de la Dyle en promenades arborées.
- Multiplier les projets de pré-fleuris, d'éco-pâturages, et de potagers communautaires.

1. ² règle des 3-30-300 ::

- 3 arbres visibles depuis chaque habitation.
- 30 % de couverture arborée dans chaque quartier.
- Un espace vert à moins de 300 mètres de chaque logement.

- Créer un réseau de haies mellifères ou comestibles dans tous les espaces verts communaux.
 - Poursuivre la végétalisation des façades et des cimetières pour favoriser la biodiversité.
- 3. Sensibilisation des citoyens**
- Sensibiliser les citoyens aux enjeux climatiques (climat-biodiversité-pollution), en développant notamment des animations comme la fresque du climat.
- 4. Energie**
- Promouvoir et encourager la création de communautés d'énergie, en particulier, pour permettre à des groupes d'habitants d'installer des panneaux solaires sur leur immeuble à appartements.

II. Inondations

Les 15 et 16 juillet 2021, la commune de Wavre vécut les pires inondations qu'elle n'a jamais connues : 2.000 habitations, commerces et bâtiments divers furent touchés à Wavre, Limal et Bierges, avec des dégâts parfois considérables.

Autre constat inquiétant, les relevés historiques montrent que le phénomène tend à s'aggraver ces dernières années.

Deux causes principales expliquent cette tendance : l'artificialisation croissante des sols, en particulier à proximité de la Dyle et les changements climatiques.

Objectifs généraux :

- *Réduire fortement le risque d'inondation dans la commune, en redonnant plus de place à la Dyle, en limitant les ruissellements et la bétonisation, en perméabilisant les sols et en plantant des arbres.*
- *Etablir une synergie avec les communes du bassin de la Dyle, la province, la région et le contrat de rivière Dyle-Gette.*

Objectifs spécifiques :

5. Recommandations

- Examiner les études réalisées sur le territoire le long de la Dyle, mais aussi dans les autres régions inondées (vallée de la Vesdre) et suivre les recommandations préconisées par ces études, même si cela implique de ne plus rien construire le long de la Dyle ou dans des zones dites « à risque ».

6. Zones de retenue d'eau :

- Développer les zones d'immersion temporaire et les zones d'expansion de crues

identifiées par la commune.

7. Re-perméabiliser les sols :

- Agir sur les parkings, les cours d'école, les cheminements piétons, etc.

8. Ruissellement :

- Supprimer le ruissellement des eaux de pluie dans les demandes de permis d'urbanisme

9. Infiltration :

- Prévoir des systèmes d'infiltration et de retenue des eaux de pluie le long des grands axes routiers traversant la commune

10. Boue :

- Combattre les coulées de boue par une série de mesures (fascines, bandes enherbées, etc.)

11. Jardin de pluie :

- Développer des espaces pour des jardins de pluie dans les zones habitées

12. Stockage d'eau :

- Développer des systèmes de stockage des eaux de pluie pouvant être utilisées pour les arrosages de tous les espaces verts de la commune

13. Espace vert :

- Multiplier les espaces verts (plantation d'arbres, bocages urbains, potagers communautaires, parterres en bordure des voiries, etc.)

14. Haies

- Planter des haies (mellifères et/ou comestibles) dans les espaces verts communaux, afin de favoriser la biodiversité et de prévenir les inondations.

15. Concertation entre communes

- En amont, poursuivre la concertation avec les communes du BW situées le long de la Dyle et de ses affluents, et en aval avec Grez-Doiceau (mais aussi les communes flamandes jusque Leuven) pour créer de la cohérence au niveau des **dispositifs à mettre en place pour lutter contre les inondations.**

16. Implémenter un plan inondations

- Parfaire la collaboration autour de l'analyse des risques de crue avec les autres acteurs de terrains : l'InBW, la Province, la Région et le Contrat Rivière.
- Créer des scénarios catastrophes liés au « inondations par les eaux de ruissellement (pluviales) et les eaux fluviales » sur le territoire sur base des risques climatiques et créer un plan de gestion de la Dyle et de ses abords

17. Démarche participative

- Mettre en place une démarche participative pour engager les citoyens dans la recherche d'amélioration de la situation.

III. Urbanisme et aménagement du territoire

La commune ne manque assurément pas de charme. Il fait bon vivre dans plusieurs de nos quartiers. Cependant, de nombreux citoyens rencontrent des problèmes quotidiens liés à la mobilité (temps d'attente au passage à niveau, manque d'infrastructures pour la mobilité douce, congestion de la circulation aux heures scolaires, etc.) et à la qualité de vie (espaces publics de piètre qualité, nuisances sonores et lumineuses, éloignement des espaces de détente, absence de toilettes publiques, etc.). Les habitants qualifient le centre-ville de « **zone agréable l'été et les jours de marché, mais vide le soir** ».

Comme souvent en Belgique (et ailleurs), et pendant longtemps, on a négligé la dimension humaine dans nos villes alors qu'on a accordé une attention importante à la circulation automobile. La ville comme lieu de rencontre, la disponibilité d'espaces publics, les déplacements piétons ont été négligés. Notre commune a surtout été pensée en termes de parking et de flux de voitures et parfois de piétons (pas vraiment de vélos) mais pas en termes d'espaces publics, de possibilités d'interactions sociales, de rencontres.

Le **Schéma de Développement Communal (SDC)** est à la traîne, actuellement il n'existe que le constat, rien sur la vision. Plusieurs projets majeurs sont en attente et nécessitent une vision à long terme pour définir l'avenir de notre commune. Enfin, l'urbanisme ne se limite pas aux frontières de la commune, ...

Objectifs généraux

Nos rues ne sont pas que des corridors permettant d'aller d'un point A à un point B, mais sont aussi des lieux de vie qu'il faut choyer. Nous visons une commune plus animée (ce qui bénéficierait à nos commerces), une commune plus durable, une commune plus sûre (circulation routière apaisée, car « plus d'yeux dans la rue ») et une commune plus saine.

- *Finaliser le Schéma de Développement Communal pour guider notre politique d'aménagement du territoire*
- *Densifier le logement et renforcer la mixité des fonctions (habitat, bureau, service et commerce) dans notre centre-ville et nos centralités.*
- *Créer des espaces publics de qualité et promouvoir des déplacements piétons et cyclistes dans tous les quartiers.*
- *Solliciter l'aide de la région wallonne en développant un plan de Développement Urbain.*
- *Préserver les espaces ruraux de la Commune et développer une politique dynamique de gestion des terres agricoles publiques*

Objectifs spécifiques :

18. Finaliser le Schéma de Développement Communal (SDC)

- Donner à la ville une vision à long terme sur son futur en préservant et améliorant le cadre de vie. Adopter une politique pour limiter la bétonisation et tendre vers un objectif de «stop béton ».

19. Créer des espaces verts et de loisirs de proximité

- Aménager des espaces verts publics et des aires de jeux, dans une logique de proximité dans la logique du 3-30-300. (voir environnement)

20. Qualité des espaces publics

- Améliorer la qualité des espaces publics, développer une politique d'accès aux WC publics.

21. Végétaliser le centre-ville et mettre en valeur la Dyle (cadre de vie apaisée)

22. Réduire les nuisances sonores (cadre de vie apaisée)

23. Intégrer harmonieusement les projets immobiliers

- En attendant la mise en place du SDC, veiller à la bonne intégration des grands projets immobiliers mais aussi ceux à destination médicale et sociale, garantir une intégration architecturale équilibrée, ainsi que leur pertinence par rapport à l'équilibre Dyle/Zone verte/Habitat, et cela en concertation suivie avec les habitants, assurer l'environnement paysager, favoriser la perméabilisation des sols, réduire les nuisances pour le voisinage.
- Préserver les espaces verts, maillon essentiel de la biodiversité de notre territoire, face à certains projets immobiliers susceptibles de les dénaturer.
- Repenser les projets urbains en intégrant une stratégie de réhabilitation des friches commerciales abandonnées, pour en faire des lieux vivants et connectés au tissu urbain.
- Activer les charges d'urbanisme afin de faire respecter nos objectifs.

24. Améliorer les entrées de la ville

- Poursuivre la politique d'embellissement d'entrée de ville. Créer une véritable entrée urbaine au niveau du boulevard de l'Europe.

25. Entretenir les infrastructures

- Mettre en place un programme régulier d'entretien des voiries, avaloirs, réseaux d'égouttage, trottoirs et pistes cyclables.

26. Préserver les terres agricoles publiques

- Inventorier les terres publiques (communales, mais aussi du CPAS, des Fabriques d'Église...), et les préserver : développer des baux à ferme innovants qui donnent la priorité à une nouvelle génération d'agriculteurs et favoriser les circuits courts.

27. Intégrer l'aménagement du territoire dans un environnement global

- Assurer un contact avec les communes voisines afin d'aborder l'aménagement du territoire en concertation. Développer les liaisons entre les zones naturelles et les corridors de biodiversité.

28. Assurer la concertation citoyenne sur tous les grands dossiers

- Pour toutes questions de territoire à l'échelle de la Ville, nous voulons renforcer la participation citoyenne grâce à l'organisation de véritables concertations populaires.

IV. Bâtiments publics

La commune est aujourd'hui confrontée à plusieurs défis majeurs en matière de gestion et de modernisation de ses infrastructures publiques. D'une part, les bâtiments publics présentent des performances énergétiques perfectibles, ce qui entraîne des coûts de fonctionnement élevés et un impact environnemental significatif. Dans un contexte où les enjeux climatiques occupent une place centrale, il est impératif d'améliorer leur efficacité énergétique. Il s'agit aussi d'adapter les infrastructures au besoin croissant de notre commune.

Par ailleurs, de nombreux bâtiments nécessitent un entretien régulier et des rénovations afin d'assurer leur pérennité et leur sécurité.

Sur le plan de l'inclusion, une problématique essentielle réside dans l'accessibilité des bâtiments publics. Aujourd'hui, tous ne répondent pas pleinement aux normes d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR), ce qui freine l'accès équitable aux services publics pour tous les citoyens.

Enfin, plusieurs grands projets d'infrastructure prévus pour répondre aux besoins croissants de la population nécessitent une mise en œuvre rigoureuse et coordonnée afin de garantir leur succès et leur utilité à long terme.

L'ensemble des travaux à destination de la modernisation des bâtiments publics représentera un investissement financier important mais nécessaire.

Objectif généraux

- *Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics pour arriver au zéro énergie à l'horizon 2050.*
- *Etablir un plan d'entretien, de rénovation, de mise aux normes et de sécurisation.*
- *Garantir l'accès PMR à tous les bâtiments publics.*
- *Réaliser les grands chantiers prévus*

Objectifs spécifiques

29. Grands chantiers

- Poursuivre la rénovation du patrimoine communal classé : l'Hôtel de ville, l'église St Jean Baptiste et la basilique Notre-Dame de Basse-Wavre
- Poursuivre la rénovation et l'adaptation des sites scolaires, d'accueil de la petite enfance et des salles communales.

- Réaliser le projet Wastinne

30. Efficacité énergétique

- Promouvoir l'efficacité énergétique pour les bâtiments publics.
- Réaliser le suivi des consommations énergétiques des bâtiments.

31. Patrimoine communal

- Mener une réflexion générale sur la fonction et la destination du patrimoine communal.

32. Accès aux bâtiments communaux

- Développer la gestion des accès aux bâtiments communaux.
- Rendre les bâtiments communaux accessibles aux personnes à besoins spécifiques.

V. Mobilité

La commune de Wavre présente des défis importants en matière de mobilité, exacerbés par une configuration qui doit répondre à des besoins variés : piétons, cyclistes, usagers des transports en commun, personnes à mobilité réduite (PMR), et automobilistes. Actuellement, les infrastructures sont souvent insuffisantes ou mal adaptées pour garantir des déplacements fluides et sécurisés. L'absence de cohérence dans les aménagements réduit leur efficacité, tandis que les grands événements, comme la Coupe du Monde de Hockey, soulignent la nécessité d'un plan de mobilité adapté à des afflux massifs. De plus, le réseau urbain reste marqué par des points de congestion, des passages piétons mal balisés et des infrastructures cyclables incomplètes.

De manière plus précise nous constatons que :

La commune de Wavre est coupée en deux par le chemin de fer, avec de nombreux **passages à niveau** et de longs temps d'attente aux barrières. Cette situation engendre, à certains moments de la journée, des risques accrus pour la sécurité, notamment lorsque les files de voitures à l'arrêt s'étendent jusqu'à la N238, à hauteur de la sortie de Limal. Ces délais d'attente poussent également certains usagers à adopter des comportements dangereux. Il arrive que des automobilistes, exaspérés d'être bloqués par le train, tentent de passer coûte que coûte entre deux fermetures des barrières, se retrouvant parfois immobilisés sur les rails, faute de dégagement suffisant. De leur côté, certains piétons n'hésitent pas à traverser entre deux trains, même lorsque les barrières restent abaissées, afin de gagner quelques minutes ou de ne pas manquer leur train en approche.

Les **parkings** de la ville de Wavre posent plusieurs problématiques. Tout d'abord, il est fréquent que des usagers ayant payé leur stationnement reçoivent une amende de 30 € pour

avoir dépassé de quelques minutes le temps limite prévu, ce qui engendre frustration et mécontentement. Ensuite, les parkings du centre-ville sont souvent encombrés et les places occupées par les véhicules empiètent sur des espaces qui pourraient être réaménagés. Ces zones pourraient en effet être végétalisées, offrir un élargissement des trottoirs ou accueillir des pistes cyclables pour améliorer la mobilité douce et le cadre de vie des habitants.

Les familles s'inquiètent pour la **sécurité** de leurs enfants dans les quartiers résidentiels, aux abords des écoles et dans le centre-ville, en raison de la vitesse excessive de certains véhicules ou de comportements de conduite dangereux.

Dans la commune de Wavre, de nombreux endroits présentent des **trottoirs** inexistantes ou difficiles à emprunter (trop étroits, inaccessibles, en mauvais état, avec des bordures trop hautes). Certains passages pour piétons ne sont pas suffisamment sécurisés ou praticables : la peinture est effacée, il manque d'éclairage et les bordures entre les passages piétons et les trottoirs sont trop hautes, rendant l'accès difficile, notamment avec une poussette ou en fauteuil roulant. Bien que de nombreux sentiers traversent la commune, ils ne sont pas toujours connus des habitants ou sont peu praticables.

Dans la commune de Wavre, certains quartiers sont mal desservis par les **transports en commun**. Pour les quartiers mieux desservis, les horaires sont limités, avec l'absence de passage de bus après une certaine heure. De plus, les gares de la commune ne sont pas adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Les **aménagement cyclables** dans la commune de Wavre présentent plusieurs lacunes, notamment le fait qu'ils s'interrompent brutalement à l'approche du centre-ville, comme c'est le cas à la rue Provinciale et à la N4. De nombreux croisements de voiries représentent un danger pour les cyclistes, en particulier lorsqu'il s'agit de pistes cyclables bidirectionnelles. En outre, les infrastructures actuelles ne favorisent pas des déplacements sécurisés pour les familles qui trouvent difficilement des conditions adaptées pour se déplacer à vélo en toute sécurité.

Objectifs généraux

- *Mettre à jour le plan de mobilité intégré au SDC pour répondre aux besoins de tous les usagers et s'inscrire dans une vision cohérente avec le concept de la « ville du quart d'heure ».*
- *Mettre en place des dispositions spécifiques pour les grands événements, notamment sportifs, en prévoyant des solutions temporaires mais efficaces et en favorisant les mobilités douces et collectives.*
- *Améliorer l'accessibilité à tous les services et commerces*
- *Développer une concertation soutenue avec le SPW, l'OTW, la SNCB et Infrabel.*

- *Faire appel à l'expertise des acteurs de terrain, tels que le Gracq, Provélo, Tous à Pied et Navetteur.be afin d'obtenir leurs avis et recommandations.*
- *Améliorer la mobilité, et notamment la mobilité douce, dans les zonings, entre les zonings et le centre-ville, entre les centralités*
- *Développer une nouvelle approche à propos du parking.*

Objectifs spécifiques

33. Plan global de mobilité

- Mettre à jour le plan global de mobilité qui identifie les besoins spécifiques des PMR, des cyclistes et des piétons tout en intégrant des solutions pour les transports motorisés et les transports en commun.
- Identifier les besoins en termes de services, de mobilité et d'espaces publics. L'identification de « zone blanche » doit mener à des actions en vue de viser la ville du 1/4 d'heure.

34. Passages à niveau

L'objectif est de réduire les impacts négatifs des passages à niveau sur la fluidité et la sécurité de la mobilité à Wavre. Il s'agit de transformer la présence du chemin de fer en un atout pour la commune, grâce à des solutions pérennes favorisant une cohabitation sécurisée entre les différents usagers et les infrastructures ferroviaires.

- Renforcer un dialogue structuré avec la SNCB, Infrabel et le SPW pour envisager des solutions adaptées.
- Étudier la faisabilité de passages aériens ou souterrains pour piétons, cyclistes, et véhicules à des emplacements stratégiques.
- Collaborer avec les gestionnaires ferroviaires pour réduire les temps d'attente aux barrières, en tenant compte des contraintes techniques et de sécurité.
- Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation aux dangers des passages à niveau, notamment auprès des automobilistes et des piétons.

35. Parking

L'objectif est de proposer des solutions de stationnement qui soutiennent la redynamisation du centre-ville, tout en répondant aux besoins des usagers et en libérant des espaces pour des aménagements durables favorisant la mobilité douce.

- Renégocier le contrat avec Indigo et offrir un service attrayant et adapté aux publics divers, limiter les situations de pénalisation excessive.
- Développer des parkings périphériques gratuits.
- Mettre en place des zones de stationnement gratuites pour des durées limitées (ex. 1 heure) afin de favoriser l'accès aux commerces locaux.
- Aménager davantage de places PMR.

36. Sécurité

Nous souhaitons favoriser des déplacements apaisés aux abords des écoles, dans le centre-ville et dans les quartiers résidentiels. Nous désirons que les familles se sentent en sécurité et osent laisser leurs enfants jouer librement dans leur quartier

- Augmenter le nombre de zones 30.
- Mettre en place des rétrécissements de voirie dans les quartiers résidentiels pour limiter la vitesse des véhicules.
- Envisager l'aménagement de rues scolaires aux heures d'entrée et de sortie des écoles, là où cela est possible, sans nuire à la circulation dans les autres zones.
- Organiser des itinéraires pédestres à partir des parkings de périphérie.
- Prévoir des zones sécurisées pour la dépose et la reprise des enfants aux abords des écoles.
- Limiter la vitesse à 50 km/h pour toutes les voiries régionales traversant les centres urbains

37. Déplacement piétons, PMR et PBS

Nous voulons garantir des déplacements sécurisés pour tous les piétons, les personnes à mobilité réduite (PMR) et les personnes à besoins spécifiques (PBS). Nous souhaitons encourager et faciliter les déplacements à pied au quotidien en rendant cette mobilité agréable et accessible à tous.

- Recenser les trottoirs et les passages pour piétons problématiques, puis entreprendre les travaux nécessaires pour sécuriser ces zones.
- Étoffer un plan de marche, avec un balisage clair indiquant les directions et les temps de parcours.
- Installer une signalétique pour guider les piétons depuis les parkings vers le centre-ville.
- Assurer la propreté et la praticabilité des chemins, en veillant à leur entretien régulier.

38. Transport en commun

Notre objectif est d'améliorer la couverture des transports en commun sur la commune de Wavre, afin qu'ils soient accessibles, faciles à utiliser et efficaces pour tous les habitants.

- Réaliser une étude des zones mal desservies et des horaires de passage des transports en commun.
- Se concerter avec le TEC et la SNCB, mais aussi les communes voisines, pour améliorer les itinéraires, les horaires et les aménagements accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Mettre en place un service de Proxibus à certaines heures pour assurer les trajets entre les quartiers mal desservis, les écoles et le centre-ville.
- Prévoir des emplacements vélos sécurisés, faciles à utiliser et sans obligation d'abonnement, près des gares.

39. Déplacement à vélo

Notre objectif est de permettre à tous, et en particulier aux familles, de se déplacer en toute sécurité sur l'ensemble de la commune de Wavre, afin de favoriser l'utilisation du vélo comme mode de transport.

- Créer un maillage cyclable en établissant des liens entre le centre-ville et les zones périphériques, tout en connectant ces aménagements aux cyclostrades en développement. Tout cela en travaillant en étroite collaboration avec le SPW.
- Délimiter, voire séparer physiquement quand c'est possible, les pistes cyclables de manière claire et continue avec de la peinture, plutôt que de simplement marquer quelques traits, afin de les rendre bien visibles pour les automobilistes.
- Porter une attention particulière aux points noirs identifiés par le GRACQ et mettre en œuvre des améliorations sur ces zones problématiques.
- Développer davantage de rues cyclables, avec des indications claires au sol pour guider les cyclistes.
- Prévoir des zones d'avancée pour les cyclistes à tous les carrefours afin d'améliorer leur visibilité et leur sécurité.
- Mettre en place une Vélotech pour permettre aux familles d'équiper leurs enfants de vélos à moindre coût.
- Étudier le tracé du Wa-Wa, pour une liaison entre Wavre, Rixensart, Lasne et Waterloo et aménager des infrastructures cyclables là où cela est possible.
- Aménager des infrastructures cyclables en une intermodalité entre vélos et transports en commun (TEC et SNCB).

VI. Logement

À Wavre, le logement reste un défi majeur. Les prix élevés empêchent les jeunes ménages de s'installer et augmentent le risque pour les plus précaires de tomber dans des situations de logements insalubres ou exploités par des marchands de sommeil. Les logements adaptés pour les aînés, permettant une autonomie prolongée, sont pratiquement inexistants.

Le centre-ville souffre d'une désertification due aux étages inoccupés des commerces, ce qui affecte l'attractivité commerciale et renforce un sentiment d'insécurité en soirée. De plus, l'offre de logements sociaux est insuffisante, avec des listes d'attente dépassant six ans. Cela exacerbe les inégalités, car les ménages les plus fragiles font face à des coûts énergétiques élevés dans des logements peu performants.

Enfin, le bâti de la commune est ancien et ne répond souvent pas aux normes environnementales actuelles, rendant les rénovations complexes et coûteuses. L'accès à l'information sur les aides disponibles est limité, et le sans-abrisme reste une problématique préoccupante, montrant un besoin d'intervention accrue.

Objectifs généraux

Le logement est un droit fondamental et constitue le socle de l'intégration sociale. Nous avons pour ambition de garantir à chacun un logement de qualité, adapté à ses besoins et à ses moyens.

- *Prioriser la rénovation urbaine et l'amélioration du bâti existant, tout en limitant l'artificialisation des sols.*

- *Augmenter le nombre de logements sociaux et les répartir harmonieusement sur le territoire pour encourager la mixité sociale.*
- *Développer des initiatives répondant aux besoins des personnes à mobilité réduite et aux publics spécifiques (jeunes, aînés, familles monoparentales,)*
- *Développer et mettre en œuvre des mesures concrètes pour réduire le sans-abrisme et améliorer l'accès à des logements abordables et de qualité.*

Objectifs spécifiques

40. Diagnostic et suivi :

- Réaliser un cadastre des logements inoccupés et appliquer les sanctions ou incitations prévues.

41. Amélioration de l'accès au logement :

- Soutenir les initiatives d'habitat solidaire intergénérationnel.
- Prioriser les logements adaptés pour les PMR et les personnes âgées, notamment via des projets de modularité des logements.
- Soutenir les initiatives d'habitat léger, en appliquant les nouvelles dispositions du Code Wallon du Logement et sensibiliser les citoyens.

42. Augmentation de l'offre sociale :

- Augmenter le nombre de logements sociaux sur le territoire, en collaboration avec le Foyer Wavrien et l'AISBW (Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon).
- Soutenir les Community Land Trust (CLT) pour garantir des espaces de vie accessibles pour tous de manière durable.
- Promouvoir la construction de logements publics à loyers modérés ou intermédiaires, adaptés aux besoins locaux.

43. Rénovation et revitalisation urbaine :

- Encourager la réhabilitation des étages vacants dans le centre-ville pour augmenter l'attractivité et réduire le sentiment d'insécurité.
- Inciter les propriétaires à rénover les bâtiments inoccupés via des solutions comme les baux précaires et les incitations fiscales.

44. Efficacité énergétique :

- Mettre en place des outils comme un guichet énergie pour garantir des espaces de vie accessibles pour tous de manière durable. Faciliter des projets de communautés d'énergie de quartier et sur les immeubles pour mutualiser les ressources et réduire les coûts énergétiques.

45. Lutte contre la précarité :

- Réactualiser le dénombrement des sans-abris et renforcer la collaboration avec le Relais du Brabant Wallon pour développer des projets comme « Housing First ».

46. Gestion des permis et des charges d'urbanisme :

- Utiliser les charges d'urbanisme pour inciter les promoteurs à intégrer des logements publics dans leurs projets.

47. Communication et sensibilisation :

- Mener des campagnes pour lutter contre les discriminations au logement.
- Sensibiliser sur les aides disponibles pour la rénovation énergétique et l'accès au logement abordable.

VII. Cadre de vie apaisé

Se réapproprier la ville et avoir envie d'y flâner, cela ne peut se faire que dans un cadre où propreté, sécurité et convivialité sont au rendez-vous ! Mais pour l'instant, le centre-ville de Wavre mais aussi ses quartiers périphériques, sont régulièrement l'objet de reproches de la part des citoyens en matière précisément, de propreté, de sécurité et d'un cadre de vie peu agréable.

Le sentiment de sécurité dans l'espace public est essentiel pour le bien-être des citoyens mais également des visiteurs et touristes, qui participent à la prospérité de Wavre. La propreté des rues est également un indicateur d'une vie sociale de qualité. De plus, la fermeture des commerces en fin de journée signifie pour la majorité des habitants, une ville qui s'éteint, ce qui peut aller de pair avec l'installation de zones de non-droits, de trafics et d'insécurité. Une commune sûre est une commune qui ne nie pas les difficultés et développe une multitude d'actions, en concertation avec différents acteurs, afin de (re)créer un climat serein, propice aux rencontres et au bien-vivre ensemble.

Objectifs généraux

- *Garantir la sécurité de tous les citoyens*
- *Rendre notre ville propre et bien gérée en matière de déchets*
- *Veiller à la santé de toutes et tous contre les pollutions (eau, air, bruit, luminosité, ...)*

Objectifs spécifiques

48. Vie dans le centre-ville :

- Rencontrer les associations de quartier et les différents acteurs Wavriens pour connaître leurs besoins locaux en matière de cadre de vie.
- Créer des espaces de rencontres, de convivialité et de détente pour tout public.
- Améliorer l'aménagement urbain en favorisant l'accès aux toilettes publiques, à des fontaines à eau et disposer de bancs publics en suffisance.
- Aménager dans chaque quartier des espaces de jeux, avec des arbres, des bancs et des poubelles.
- Intensifier la répression contre l'ivresse en rue ainsi que le trafic et la consommation de stupéfiants.

49. Sécurité de tous les citoyens

- Renforcer la présence d'éducateurs de rue, et aussi de policiers à pied ou à vélo en leur donnant une visibilité maximale et une présence accrue.
- Mener des travaux d'embellissement, en priorité dans les quartiers où le sentiment de sécurité est important.
- Privilégier l'installation de caméras mobiles qui seront placés durant un temps limité dans des lieux sensibles, afin d'identifier les auteurs d'incivilités.
- En matière de sécurité routière, organiser les déplacements scolaires en créant par exemple des rues scolaires, des rangs depuis des parkings de délestage et des itinéraires cyclo-piétons sécurisés.
- Renforcer au niveau de la police locale, le service d'aide aux victimes et principalement ce qui touche aux violences intrafamiliales.
- Associer les riverains à tout aménagement relatif à la sécurité routière dans leur quartier

50. Problématique des déchets

- Lancer un plan de sensibilisation à la problématique des déchets
- Proposer des alternatives au système traditionnel des collectes de déchets : conteneurs enterrés, des points d'apport volontaire, ...
- Remplacer progressivement les poubelles publiques actuelles par des poubelles permettant un tri sélectif.
- Poursuivre par l'intermédiaire d'agents constatateurs, les responsables des dépôts sauvages.
- Tendre vers le zéro déchets en prenant l'administration, les écoles communales et les clubs sportifs comme exemple dans la réduction des déchets au quotidien.
- Assainir l'ancienne décharge de Basse-Wavre.

51. Pollution sonore et visuelle

- Généraliser le 30km /h en ville, avec des contrôles de vitesse réguliers et l'aménagement de mobilier urbain ou végétalisé ralentissant la vitesse des véhicules.
- Inciter le SPW à installer des murs anti-bruit le long des grands axes routiers.
- Limiter la pollution visuelle et accorder une attention à la publicité près des écoles et dans les abribus.
- Garantir la « tranquillité sonore » en rappelant les règles de bon voisinage qui sont reprises dans le règlement de police.

VIII. Centres urbains

La ville de Wavre fait face à une désertification préoccupante de son centre-ville. Les cellules vides témoignent de la fermeture progressive des commerces, entraînant une diminution notable de la fréquentation des visiteurs. De plus, l'insécurité ressentie le soir, due à une ville quasi déserte, renforce l'image d'une "ville fantôme", dissuadant encore davantage les habitants et les visiteurs de s'y aventurer après la tombée de la nuit. Les chancres urbains s'ajoutent à cette problématique en décourageant les potentiels nouveaux commerçants et en donnant une mauvaise image de la ville.

Le centre de Limal manque d'espaces verts et de lieux de rencontre, affectant la qualité de vie et freinant le développement communautaire.

Bierges souffre de l'absence d'un véritable centre urbain et de la rareté des commerces de proximité. Cette situation limite l'accès aux services essentiels pour les habitants. Le manque de commerces de proximité oblige les résidents à se déplacer vers d'autres localités pour leurs besoins quotidiens, ce qui nuit à la convivialité et à la dynamique économique locale.

Objectifs généraux

- *Développer et améliorer les espaces publics. Assurer la propreté du centre-ville pour le rendre plus accueillant et agréable.*
- *Diversifier l'offre commerciale pour répondre aux besoins et attentes variés des habitants et visiteurs.*
- *Éradiquer les chancres urbains et appliquer la taxe sur les immeubles inoccupés pour encourager l'entretien des biens et ainsi ramener de l'habitat dans le centre-ville.*

Objectifs spécifiques

52. Aménagement et végétalisation

- Étendre le piétonnier dans le centre historique : Cette extension permettra de créer un espace plus convivial et sécurisé pour les piétons, favorisant ainsi la fréquentation du centre-ville.
- Végétaliser les espaces publics et les cours d'école, planter des arbres (gare des bus et au parking Sucrierie).
- Reperméabiliser les sols chaque fois que cela est possible.
- Lancer un plan pour aménager la Dyle sur toute sa traversée du centre-ville.
- Renforcer l'incitation à végétaliser les façades.
- Mettre des bancs publics à des endroits stratégiques.

53. Gestion du stationnement (cfr mobilité)

54. Dynamisation économique

- Faciliter l'implantation de Popup Stores qualitatifs.
- Développer une offre de commerces variée.

- Encourager le développement d'espaces de coworking.
- Appliquer la taxe sur les immeubles inoccupés.
- Informer les propriétaires des subsides à la rénovation.
- Aménager les étages au-dessus des commerces pour créer des logements.
- Créer des évènements marquants mettant à l'honneur le commerce wavrien.
- Renforcer les activités culturelles encadrées et hebdomadaires pour les enfants en centre-ville.
- Améliorer l'expérience shopping en matérialisant les commerces sur une carte en entrée de ville.

55. Sucrierie

- Développer une connexion douce entre la sucrierie et le centre-ville.

56. Propreté

- Instaurer une tolérance zéro contre les dépôts sauvages et engagement d'un agent constateur
- Optimiser l'offre de poubelles publiques.
- Veiller à l'entretien des trottoirs.

57. Sécurité

- Renforcer la présence policière à pied (journée et soirée) et l'éclairage public en soirée.
- Intensifier la lutte contre le trafic de drogue.

58. Nom de rue

- Mener un effort de féminisation des noms de rues,

59. Centre de Limal

Créer des lieux de convivialité en verdurant le centre de Limal pour améliorer l'esthétique et le confort et favoriser les rencontres et les activités en plein air.

- Aménager des espaces verts et transformer des terrains vacants en parcs et jardins publics.
- Créer des zones de détente avec des bancs, des aires de pique-nique et des espaces de jeux pour enfants.
- Végétaliser la place Albert 1er en ajoutant des plantations et des ombrages.

60. Bierges

Intégrer des commerces de proximité au sein des quartiers.

- Favoriser l'implantation de commerces de proximité en identifiant des zones dépourvues de ligne de bus
- Pousser les opérateurs à améliorer les infrastructures de transport en commun pour relier Bierges aux localités voisines.

IX. Festivités et tourisme

Le secteur des festivités et du tourisme à Wavre est diversifié, avec une large gamme d'événements culturels, festifs et folkloriques organisés tout au long de l'année. Visit Wavre joue un rôle central en promouvant le tourisme local et en fournissant des informations sur les attractions de la ville. Wavre possède un riche patrimoine historique et culturel, incluant des éléments comme le Maca, les Géants et plusieurs bâtiments historiques, valorisés par des circuits touristiques.

Cependant, Wavre ne bénéficie pas encore pleinement de la reconnaissance qu'elle mérite en tant que chef-lieu du Brabant wallon. La mise en lumière de figures locales telles que Maurice Carême et du travail des artistes wavriens renommés pourrait contribuer à renforcer l'identité culturelle de la ville et à accroître son attractivité. Ces initiatives permettraient de mieux valoriser le patrimoine unique de Wavre et d'attirer davantage de visiteurs.

Le secteur fait face à des défis importants : la concurrence avec d'autres destinations touristiques est forte, et l'offre événementielle doit être renouvelée pour maintenir l'intérêt des visiteurs. De plus, l'embellissement de la ville et la valorisation de son patrimoine doivent devenir des priorités pour renforcer son attractivité et dynamiser le secteur touristique.

Objectifs

- *Pérenniser et développer les activités de mise en valeur du folklore.*
- *Rendre notre commune attractive aux visiteurs et mettre en valeur notre patrimoine.*
- *Définir un plan d'action pour le tourisme au travers notamment d'un contrat de gestion pour Visit Wavre.*
- *Préserver, mettre en valeur et promouvoir ce qui fait l'identité de la commune, en travaillant de manière structurelle avec des partenaires reconnus et légitimes.*

Actions :

61. Fondation Maurice Carême

- Etablir un partenariat actif et pérenne avec la fondation Maurice Carême pour ancrer l'auteur dans sa ville natale, pour valoriser les ressources de la fondation encore inexploitées et pour intégrer Wavre dans un circuit culturel et pédagogique.

62. Villa gallo-romaine

Développer un partenariat avec le centre national de recherche archéologique pour alimenter le site de la villa gallo-romaine et promouvoir les développements ultérieurs de ce projet.

63. Associations

- Renforcer les partenariats avec les associations.

64. Mémoire collective

- Activer la mémoire collective des citoyens afin de contextualiser et faire vivre les projets sur les traditions notamment et sur les éléments du petit patrimoine populaire.

65. Petit patrimoine populaire

- Développer un projet participatif pour encourager des groupes de citoyens à préserver et entretenir les éléments du petit patrimoine populaire

66. Signalétique touristique

- Continuer à développer la signalétique touristique, notamment grâce au numérique.

X. Economie et Emplois

Le territoire de Wavre abrite actuellement de nombreuses entreprises actives, offrant des emplois à un grand nombre de salariés. Ces entreprises rencontrent des difficultés pour recruter des profils spécifiques, ce qui peut indiquer un déséquilibre entre l'offre et la demande de compétences sur le marché du travail local.

De plus, une concentration importante de salariés est observée dans les différents zonings industriels, ce qui peut poser des défis en termes de mobilité. La présence de bâtiments occupant de grandes surfaces sur le territoire limite également l'espace disponible pour l'implantation de nouvelles entreprises ou l'expansion des entreprises existantes, mais limite également le nombre d'espaces verts.

Il est crucial de garantir la pérennisation de ces entreprises pour maintenir la dynamique économique de Wavre.

Objectifs

- *Faciliter les synergies et accompagner les entreprises dans un développement économique avec un impact environnemental maîtrisé.*
- *Développer des services aux entreprises dans le cadre de la gestion des zones d'activité économique du territoire.*
- *Promouvoir l'accès à l'emploi sur notre territoire.*
- *Accompagner le secteur économique local*
- *Répondre aux préoccupations des entreprises locales en prenant la formation comme levier*

Actions

67. Développement durable et biodiversité

- Poursuivre les actions en faveur du développement durable et de la biodiversité du PAE Nord.

68. Economie circulaire

- Développer des projets d'économie circulaire effective.

69. Subsidés

- Mettre en œuvre une recherche structurée systématique de subsidés pour financer les projets sur le territoire.

70. Journées portes ouvertes

- Promouvoir l'organisation de journées portes ouvertes dans les entreprises locales afin de permettre aux chercheurs d'emploi de découvrir les opportunités professionnelles disponibles.
- Faciliter les partenariats avec des entreprises privées pour offrir aux chercheurs d'emploi des opportunités de réseautage, des stages et des formations pratiques, renforçant ainsi leurs chances de trouver un emploi.

71. Formations et entreprises

- Création d'un groupe de travail emplois et formation impliquant tous les acteurs.
- Permettre à l'IFOSUP d'adapter son catalogue de formation en fonction des besoins des entreprises locales.

72. Co-working

- Faciliter le développement d'espaces de co-working dans le centre-ville.

XI. Commerce

Le secteur commercial de Wavre se distingue par une grande diversité de commerces de détail, de services et de grandes surfaces. La ville bénéficie d'une localisation stratégique et d'une bonne accessibilité, attirant ainsi les consommateurs locaux ainsi que ceux des régions avoisinantes. Cependant, plusieurs défis se posent pour ce secteur.

Les commerces de Wavre doivent faire face à une concurrence accrue, tant au niveau local qu'avec les centres commerciaux des villes voisines. Cette situation est exacerbée par l'évolution des habitudes de consommation, notamment avec l'essor du commerce en ligne qui modifie les comportements d'achat et peut impacter les commerces physiques traditionnels.

En termes d'accessibilité et de mobilité, bien que Wavre soit bien desservie, la gestion du trafic et le stationnement peuvent poser des problèmes, surtout lors des périodes de forte affluence. Enfin, l'attractivité du centre ville est un enjeu crucial. Il est essentiel de maintenir et d'améliorer cette attractivité pour encourager la fréquentation des commerces locaux.

Ces éléments soulignent la nécessité de mettre en place des stratégies adaptées pour soutenir et dynamiser le secteur commercial de Wavre.

Objectifs généraux

- *Accompagner et soutenir les commerçants*
- *Dynamiser l'économie locale et favoriser les circuits courts.*
- *Augmenter l'attractivité commerciale de la commune et diversifier l'offre*
- *Encourager l'innovation et la modernisation des commerces*

Objectifs spécifiques

73. Développement des infrastructures :

- Améliorer les infrastructures, notamment les zones piétonnes, les parkings, les zones de chargement et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Travailler pour rendre la balade shopping plus agréable et améliorer au maximum la zone piétonne de Wavre.
- Améliorer l'accès du cœur de ville pour les vélos et les piétons.
- Travailler sur les espaces verts et la végétalisation du cœur de ville.

74. Digitalisation et commerces :

- Promouvoir la transition numérique des commerces locaux et leur promotion digitale.

75. Soutien aux nouveaux projets :

- Continuer à soutenir les porteurs de projets désireux de s'implanter à Wavre.

76. Evènements commerciaux :

- Organiser régulièrement des événements pour attirer les clients et dynamiser le centre-ville (week-end du client, animations pour les soldes d'été et d'hiver, Halloween, ...)

77. Développement durable :

- Encourager les pratiques commerciales durables, comme l'utilisation de matériaux recyclables, la réduction des déchets et l'efficacité énergétique.

78. Cellules vides

- Appliquer la taxe sur les bâtiments inoccupés.

79. L'art en cœur de ville :

- Intégrer l'art dans l'espace public pour créer un environnement plus attractif et inspirant, tout en soutenant les artistes locaux.

XII. Lien social

Actuellement, les citoyens vivent dans une société où le lien social se fragilise. Alors que nous n'avons jamais été aussi connectés, un sentiment de solitude et d'isolement s'intensifie pour beaucoup. Ce phénomène soulève des interrogations fondamentales sur notre manière de vivre ensemble et sur la place que nous accordons à la communauté et à la solidarité dans un monde de plus en plus individualiste.

Objectifs généraux

- *Renforcer la cohésion sociale en créant des espaces et initiatives qui favorisent les échanges entre habitants.*
- *Lutter contre l'isolement numérique en développant des solutions accessibles et intergénérationnelles.*
- *Optimiser la gestion et l'utilisation de l'espace urbain pour répondre aux besoins des habitants de tous âges.*
- *Mettre en place une dynamique de proximité pour favoriser l'implication citoyenne dans les quartiers.*

Objectifs spécifiques**80. Comités de quartier :**

- Développer un réseau structuré sous l'égide d'un échevinat des quartiers pour faciliter la communication entre la commune et les citoyens (cfr point XX).
- Soutenir des initiatives locales telles que des événements de quartier, des fêtes, ou des groupes de solidarité.

81. Fracture numérique :

- Former et sensibiliser les citoyens à l'utilisation des outils numériques, directement sur le terrain (espaces publics numériques mobiles).
- Développer des espaces publics numériques et y proposer des ateliers adaptés pour les aînés et les publics éloignés du numérique, disponibles gratuitement ou à tarif solidaire tout en favorisant l'intergénérationnel.

82. Lieux de rencontre et d'aménagements conviviaux :

- Installer plus de bancs publics, tables de pique-nique, et espaces dédiés dans les parcs et places publiques .
- Construire ou réhabiliter des parcs pour enfants dans des quartiers où les équipements sont insuffisants.
- Prévoir des espaces dédiés à l'art urbain et lutter contre les tags ailleurs.
- Faciliter les rencontres entre habitants et acteurs sociaux pour tisser des liens et découvrir des opportunités d'engagement.

XIII. Famille

Face aux nombreuses crises que nous traversons, les familles sont en première ligne. Le soutien de la commune aux parents et enfants doit être une priorité dans une optique de vitalité économique et sociale.

Objectifs généraux

- *Renforcer le soutien aux familles et lutter contre toutes formes de discrimination.*

- *Accorder une attention spécifique aux familles monoparentales et au soutien à la parentalité (création d'une halte-garderie et de structures de soutien).*
- *Augmenter les places en crèche.*
- *Permettre aux familles et à leurs membres de s'épanouir à Wavre en créant une commune "Family friendly".*
- *Développer le soutien aux personnes aidantes.*
- *Garantir un espace d'écoute, d'accueil et d'accompagnement pour les personnes victimes de violences*

Objectifs spécifiques

83. Places d'accueil

- Accompagner les projets qui permettront d'augmenter les places d'accueil des enfants de 0 à 3 ans à des prix abordables,
- Inciter le développement de crèches d'entreprise.
- Développer le concept de "crèches parentales".
- Favoriser l'ouverture de crèches au sein des maisons de repos afin de permettre des échanges intergénérationnels.
- Soutenir toutes les initiatives d'accueil extrascolaire pour tous les enfants en situation de handicap.
- Continuer dans la collaboration à l'ISBW d'assurer l'accès aux plaines de vacances pour les familles vivant dans la précarité.

84. Aires de jeux

- Construire de nouvelles aires de jeux afin de couvrir tous les quartiers.

85. Accompagnement solidaire aux familles

- Soutenir et promouvoir toutes les associations et initiatives qui offrent un accompagnement aux familles avec une attention particulière aux familles monoparentales.
- Soutenir les initiatives de maintien des aînés à domicile en créant une plateforme réunissant les services actifs dans la commune (CPAS, associations, service de soins coordonnés à domicile, ...)

XIV. Culture

Wavre dispose d'une offre culturelle déjà bien établie, notamment à travers des lieux comme La Sucrierie, qui accueille de nombreux événements. Cependant, cette offre ne répond pas toujours aux attentes de tous les publics. Bien que La Sucrierie soit un lieu apprécié, son approche reste centralisée et parfois limitée, ce qui empêche de toucher une population plus large. L'accessibilité à la culture, notamment pour les publics fragiles, demeure un défi, et l'absence d'un véritable centre culturel reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles freine le développement structuré de la culture à Wavre.

Bien que la ville soit riche en patrimoine historique et folklorique, il existe un besoin de renforcer sa valorisation et de l'intégrer davantage dans les événements culturels. Les manifestations culturelles, bien que nombreuses, manquent parfois de lien avec l'identité locale et d'une dimension participative. Par ailleurs, les rues et espaces publics de la ville pourraient être mieux valorisés et embellis, contribuant ainsi à un environnement culturel plus attrayant. Enfin, les infrastructures disponibles, comme les salles communales, ne sont pas toujours utilisées de manière optimale, limitant l'accès à une offre culturelle plus diversifiée.

Objectifs généraux

- *Créer une structure « Centre culturel » reconnue par la fédération Wallonie - Bruxelles.*
- *Faciliter l'accès à la culture pour tous les publics, et nouer des partenariats avec des associations locales.*
- *Valoriser la créativité locale en soutenant les artistes et les initiatives culturelles de proximité.*
- *Réinventer les événements et festivités de la ville pour les ancrer davantage dans la culture et le folklore local, tout en les rendant plus accessibles et inclusifs.*

Objectifs spécifiques

86. Consultation citoyenne :

- Lancer une consultation citoyenne pour recueillir les besoins et attentes concernant le futur centre culturel afin qu'il corresponde aux aspirations des habitants.

87. Inclusion culturelle :

- Promouvoir des activités culturelles accessibles, en collaboration avec des associations soutenant les personnes en situation précaire ou à mobilité réduite.

88. Accès élargi aux infrastructures :

- Encourager une utilisation plus ouverte des salles communales par les associations locales pour diversifier l'offre culturelle et renforcer le lien social.

89. Exploitation du potentiel de La Sucrierie :

- Maximiser l'usage de La Sucrierie en multipliant les événements, en diversifiant les activités et en proposant des formules innovantes comme un ciné-club ou un système d'abonnement culturel.

90. Chèques-culture :

- Proposer une offre de chèques-culture pour permettre à un plus grand nombre de citoyens d'accéder à des événements et activités culturelles.

91. Art dans la ville :

- Amener l'art dans les espaces publics pour rapprocher les citoyens de la culture, via des expositions en plein air, des performances dans des lieux inattendus et des fresques murales.

92. Repenser les événements locaux :

- Réorganiser les événements culturels et festifs de la ville avec un accent plus marqué sur le lien social et le patrimoine local.

93. Revalorisation du patrimoine :

- Repenser les projets liés au patrimoine local en les centrant sur l'identité et l'histoire de Wavre, tout en mettant en valeur le folklore local, des initiatives comme le jeu de Jean et Alice, ainsi que les artistes locaux.

94. Folklore :

- Rendre les événements folkloriques plus participatifs et proches des habitants, en investissant davantage dans des initiatives renforçant le lien social, plutôt que dans des productions trop coûteuses.

95. Plateforme des Beaux-Arts

- Accompagner le développement de la Plateforme des Beaux-Arts.

96. Bibliothèque

- Valoriser les bibliothèques communales comme troisième lieu et promouvoir leurs actions auprès du public.

XV. Sport et loisirs

Le secteur du sport et des loisirs à Wavre est déjà bien implanté, avec une offre diversifiée d'activités sportives pour différentes tranches d'âge et catégories de la population. De nombreux clubs et infrastructures sont présents et proposent une large gamme de pratiques, allant des sports collectifs aux activités individuelles. Cependant, l'accessibilité financière demeure un frein pour une partie de la population, notamment les jeunes issus de milieux modestes, ce qui limite leur participation à des activités sportives.

Des ajustements sont nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées, des malades ou de celles éloignées de l'emploi. Le sport joue un rôle important dans la prévention des problèmes de santé, mais il doit également être accessible aux personnes

atteintes de maladies chroniques ou en rééducation. Il peut aussi être un vecteur d'émancipation sociale, mais son lien avec l'insertion professionnelle reste insuffisamment exploité.

Enfin, un problème spécifique concerne l'apprentissage de la natation. Certains enfants de la commune de Wavre n'ont pas la possibilité d'apprendre à nager, car les piscines avoisinantes sont souvent surchargées et la commune ne dispose pas de piscine adaptée aux besoins des écoles et des citoyens.

Objectifs généraux

- *Promouvoir le sport comme un outil de développement personnel et collectif, en valorisant son rôle dans l'émancipation sociale, le bien-être et le renforcement du lien entre les générations.*
- *Maintenir des offres sportives accessibles financièrement.*
- *Développer des infrastructures et des initiatives sportives adaptées aux besoins spécifiques de chaque catégorie de la population.*
- *Étudier un projet soutenable financièrement pour la réalisation d'une piscine adaptée aux besoins des écoles et des citoyens.*

Objectifs spécifiques

97. Stages sportifs pour jeunes éloignés de l'emploi :

- Organiser des stages combinant activités physiques et formations professionnelles pour offrir aux jeunes éloignés de l'emploi une opportunité de développement personnel et d'intégration sociale.

98. Projets intergénérationnels :

- Mettre en place des initiatives sportives favorisant les rencontres entre générations.

99. Programmes sport-santé :

- Intégrer des programmes spécifiques pour les aînés, axés sur le maintien en forme et la prévention des problèmes de santé, tels que des activités physiques modérées encadrées par des professionnels.

100. Conservation et diversification des événements sportifs :

- Maintenir et enrichir des initiatives existantes comme les journées sport-seniors et le grand jogging d'hiver, en veillant à diversifier les disciplines proposées pour toucher un public plus large.

101. Sport sur ordonnance :

- Mettre en place une collaboration avec l'ASBL « sport sur ordonnance »

102. Conserver les chèques-sport

XVI. Emancipation sociale

La précarisation croissante des familles, confrontées à des revenus insuffisants et à une perte de repères, est un problème majeur. Parallèlement, l'isolement des jeunes les éloigne de la vie sociale et associative, aggravant leur désengagement. Les associations locales, quant à elles, sont débordées par l'ampleur des besoins et des difficultés rencontrées dans la commune. Enfin, l'accès à l'information sur les ressources et services disponibles pour les jeunes et leurs familles reste un frein.

Notre territoire, étendu sur 41,8km², reflète bien notre société et sa mixité. Il compte 35 546 habitants dont 22,61% de plus de 65 ans et 27,54% de moins de 25 ans.

A Wavre, Limal et Bierges, nous pouvons aussi nous vanter de dénombrer 135 nationalités différentes.

Ces éléments font de notre Commune un endroit où les différents publics se rencontrent et vivent ensemble. Nous souhaitons continuer à faire de notre Wavre une ville où chacun de ces publics se sent écouté, accompagné et soutenu.

L'émancipation de tous les individus doit pouvoir trouver un appui dans les pouvoirs publics et dans le secteur associatif.

Objectifs généraux

- *Offrir un encadrement renforcé et adapté aux jeunes, pour prévenir l'isolement et les comportements à risque.*
- *Soutenir les associations locales, les écoles de devoirs et les structures éducatives dans leurs missions.*
- *Augmenter la visibilité des ressources disponibles dans la commune pour les familles et les jeunes (associations, services, ...).*
- *Développer une présence éducative sur le terrain, pour créer du lien et intervenir au plus près des besoins.*
- *Lutter contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion sociale.*

Objectifs spécifiques

103. Educateurs de rue :

- Etoffer l'équipe des éducateurs de rue et élargir leurs plages horaires pour être présents lorsque les jeunes sont dans la rue, particulièrement en soirée et les week-ends.
- Proposer des actions de prévention, de médiation et d'écoute adaptées.

104. Ecoles de devoirs et ASBL locales :

- Revoir leur financement pour qu'elles puissent mieux répondre aux besoins croissants des familles et des jeunes
- Collaborer avec elles pour élargir leur champ d'intervention, notamment à Limal et Bierges.

105. Associations :

- Cartographier les associations actives et leurs missions spécifiques.
- Promouvoir leurs actions via des canaux accessibles pour améliorer la visibilité et l'accès à leurs services.

106. Points d'information dédiés aux familles et aux jeunes :

- Revoir les ressources numériques et les espaces physiques où les citoyens peuvent trouver des informations sur les ressources disponibles (activités, aides, accompagnement éducatif).

107. Jeunes isolés :

- Organiser des activités de sensibilisation et d'intégration pour les jeunes qui ne participent pas à la vie sociale ou associative.
- Développer des partenariats avec les écoles pour identifier les jeunes les plus vulnérables.

108. Lutte contre les discriminations

- Continuer à faire de Wavre une ville engagée sur les questions de féminisme, qui lutte contre les différentes discriminations et à l'avant-garde des politiques égalitaires.
- Permettre à chaque individu de vivre en sécurité et en s'épanouissant sur le territoire wavrien sans distinction de genre, d'origine ou de convictions.
- Mener un travail transversal sur les discriminations et faire de Wavre un exemple en la matière.

XVII. Ouverture sur le monde

Les enjeux et défis d'aujourd'hui sont importants pour les pouvoirs communaux.

Au vu des configurations sociétales et économiques actuelles, une commune doit aussi pouvoir prendre de la hauteur et construire des collaborations, des mises en commun de pratiques avec ses voisins, cette vision de supracommunalité doit être un moyen pour atteindre différents objectifs.

Si les communes voisines doivent être vues comme des partenaires particuliers, l'ouverture sur le monde doit aussi pouvoir se faire ; tirer profit de l'environnement plus lointain pour sensibiliser, apprendre et conscientiser.

Objectifs généraux

- *Faire de Wavre une ville ouverte sur le monde et sur autrui.*
- *Maintenir la collaboration avec les associations qui œuvrent dans la multiculturalité, la culture et la réduction des discriminations et des inégalités.*
- *Soutenir les projets en faveur de la non-discrimination basée sur l'origine*
- *Permettre aux écoles d'être un lieu d'ouverture sur le monde par excellence.*
- *Poursuivre l'engagement de Wavre comme commune hospitalière et accueillante.*

Objectifs spécifiques

109. Non-discrimination

- Soutenir les projets en faveur de la non-discrimination basée sur l'origine.
- Maintenir la collaboration avec les associations qui œuvrent dans la multiculturalité et la réduction des inégalités.
- Faire des écoles un lieu d'ouverture sur le monde.

110. Wavre commune hospitalière

- Continuer de travailler sur le label « Wavre, Commune hospitalière ».

111. Communication

- Utiliser les outils numériques et les canaux de communication modernes pour promouvoir Wavre comme une ville en pleine transformation, prête à accueillir des talents, des projets et des initiatives tournées vers l'avenir

XVIII. CPAS

Le CPAS est un outil fondamental pour mettre en œuvre la politique sociale sur le territoire de la commune. Il est souvent le dernier rempart contre la précarité et un soutien indispensable de la fin de vie. Le soutien de la commune est dès lors indispensable pour lui permettre de réaliser ses missions.

Objectifs généraux

- *Pérenniser l'intervention financière annuelle de la commune et l'adapter en fonction des nouveaux besoins qui pourraient se présenter.*
- *Maintenir ou intensifier les synergies CPAS/Ville par une collaboration étroite avec les échelons de la petite enfance et des affaires sociales ainsi qu'avec tous les services.*

Objectifs spécifiques

112. Insertion socio professionnelle

- Soutenir le CPAS, plus particulièrement dans sa mission d'insertion socio-professionnelle.

XIX. Enseignement

Wavre est forte d'un enseignement de qualité. Du maternel au primaire, en passant par la promotion sociale, la musique, la danse, les arts de la parole, le dessin, la peinture ou encore la photo, notre enseignement peut se vanter de couvrir tout le chemin de l'individu.

L'Ecole doit être le lieu de réduction des inégalités où un enfant est égal à un enfant.

L'Education nous permet d'acquérir les apprentissages, de développer des compétences et de faire de nos enfants des citoyens en devenir.

L'Enseignement non obligatoire offre aux individus la possibilité d'apprendre ou d'asseoir des compétences et nous encourageons l'éducation sous toutes ses formes.

Objectifs généraux

- *Développer l'enseignement comme lieu d'émancipation, d'épanouissement et de développement pour les enfants et les adultes.*
- *Accompagner les équipes éducatives et pédagogiques dans les défis de demain.*
- *Promouvoir le secteur de l'accueil temps libre*
- *Offrir un accueil de qualité et accessible à toutes et tous.*
- *Améliorer la communication des écoles vers l'extérieur*

Objectifs spécifiques

113. Plan de communication

- Veiller à établir un plan de communication en faveur des écoles communales.

114. Dépenses des écoles

- Rationnaliser et objectiver les dépenses des écoles tout en garantissant un encadrement suffisant et un enseignement de qualité.

115. Directions des écoles

- Accompagner les Directions et les Equipes dans le suivi des plans de pilotage.

116. Écoles connectées

- Continuer le développement des écoles connectées tout en équilibrant les projets pédagogiques avec des enseignements hors numérique.

117. Ouverture sur le monde socio-culturel

- Continuer d'ouvrir nos écoles sur le monde socio-culturel qui les entoure, notamment en soutenant la participation aux activités culturelles et de mémoire.

118. Alimentation et gratuité

- Permettre aux enfants l'accès à une alimentation saine et équilibrée.
- Faire de la gratuité scolaire un enjeu essentiel

119. Non-violence

- Renforcer la sensibilisation à la non-violence par des formations à l'attention des élèves et des équipes éducatives et pédagogiques.
- Optimiser la présence et les tâches des équipes afin d'assurer l'encadrement nécessaire.

120. IFOSUP, Académie et Ecole des Beaux-Arts

- Garantir la qualité des formations à l'IFOSUP, l'Académie et Ecole des Beaux-Arts)
- Continuer l'accompagnement des trois établissements.

121. Inclusion

- Poursuivre le travail d'inclusion entrepris conformément aux décrets.

XX. Gouvernance et participation citoyenne

Actuellement, un sentiment croissant d'éloignement des citoyens vis-à-vis des décisions politiques impacte négativement l'engagement communal. Les choix cruciaux pour la qualité de vie quotidienne, comme la création d'espaces verts ou la réorganisation des infrastructures, paraissent trop souvent imposés sans une consultation suffisante. Cela nourrit frustration et désengagement, rendant la gouvernance moins en phase avec les attentes locales.

Lorsque les habitants ont l'opportunité de s'exprimer, de partager leurs idées et leurs avis, la gouvernance devient plus transparente, plus juste et, surtout, plus en phase avec les besoins réels de la commune.

Objectifs généraux

L'objectif principal est de renforcer le lien entre les citoyens et les décideurs politiques, en faisant des habitants des acteurs majeurs dans le processus décisionnel. Il s'agit de :

- *Favoriser les initiatives citoyennes.*
- *Promouvoir une gouvernance participative.*
- *Accroître la transparence et la communication sur les projets et décisions.*
- *Permettre à tous les citoyens de s'impliquer activement dans les choix qui façonnent la commune.*
- *Développer une politique des quartiers.*

Objectifs spécifiques

122. Structures participatives :

- Établir des comités de quartier en tant que relais entre les habitants et les responsables politiques.
- Renforcer les conseils consultatifs en les dotant d'outils adaptés et en valorisant leurs avis.
- Organiser des consultations populaires accessibles à tous dès que cela est possible.
- Mettre en place des panels citoyens tirés au sort pour co-construire les projets de grande ampleur.

123. Facilitation des échanges citoyens :

- Nommer un modérateur non-politique pour gérer les réunions participatives.
- Soigner l'accueil des citoyens lors de leur interpellation au conseil communal.

124. Amélioration de la communication :

- Assurer une communication claire et régulière sur les projets, via des canaux numériques, un bulletin communal.
- Organiser des états généraux de la vie associative pour intégrer les aspirations des associations.

125. Budget participatif :

- Poursuivre et étendre les projets existants liés au budget participatif.

126. Réformes institutionnelles :

- Nommer un président du conseil communal extérieur au Collège communal pour garantir la neutralité.

XXI. Finances

Comme toutes les communes wallonnes, Wavre fait face à des défis financiers croissants. Les dotations au CPAS, à la zone de police et les cotisations de responsabilisation, liées au financement des pensions des agents, augmentent de manière continue, ce qui pèse lourdement sur le budget communal. Ces charges obligatoires réduisent considérablement la marge de manœuvre pour d'autres investissements stratégiques et freinent notre capacité d'action.

De plus, les réserves financières se sont amenuisées ces dernières années. Cette diminution s'explique par la combinaison de facteurs tels que des investissements coûteux, des recettes stagnantes, et un contexte économique global plus incertain.

Enfin, la situation budgétaire de la RCA La Sucrierie représente un défi majeur. Cette structure n'a pas encore atteint un équilibre financier, ce qui représente un risque significatif pour les finances communales globales.

Objectifs généraux

Notre objectif est de remettre Wavre sur une trajectoire budgétaire saine et ambitieuse, capable de soutenir les défis de demain tout en restant fidèle à son rôle de ville durable et attractive. Cela nécessite une gestion rigoureuse des dépenses et une réflexion proactive sur les recettes, en adoptant une vision à long terme.

- *Garantir la pérennité financière de la commune tout en maintenant Wavre comme une ville attractive pour ses citoyens, ses entreprises et ses commerces.*
- *Retrouver des marges financières permettant à Wavre d'investir dans des projets structurants et durables, tout en maintenant un niveau élevé de services publics. Il s'agit de conjuguer sobriété financière et ambition, en s'assurant que chaque euro dépensé contribue efficacement à l'amélioration de la qualité de vie des Wavriens.*

Objectifs spécifiques

127. Soutiens financiers externes

- Rechercher activement des soutiens financiers externes

128. La Sucrierie

- Réduire sa dépendance financière à la commune

129. Maîtriser les dépenses

- Maîtriser les dépenses tout en garantissant l'attractivité de la commune

130. Soutiens aux associations

- Assurer une politique d'octroi des subsides aux Associations juste, transparente et efficace.

XXII. Administration

Une ville de plus de 35 000 habitants doit pouvoir répondre à des défis d'ampleur afin d'assurer le service public pour ses citoyens. Pour ce faire, les services administratifs et les membres du personnel sont le fondement. Le bien-être du personnel communal, développé par une politique des ressources humaines réfléchie, doit être le premier levier pour recruter et maintenir la motivation et l'engagement des agents.

Accorder une attention spécifique aux services de l'Administration, c'est renforcer leur capacité à se développer et à répondre à leurs missions premières.

Objectifs généraux

- *Continuer de développer une politique RH basée sur la bienveillance, la transparence, l'égalité et le bien être des travailleurs et des travailleuses.*
- *Accompagner les différents services communaux et les rendre encore plus efficaces*

Objectifs spécifiques

131. Bien-être au travail

- Veiller en permanence à la question du bien-être au travail et la gestion des risques psychosociaux ainsi qu'au management par la qualité.

132. Formation

- Doter l'administration d'un plan de formation, correspondant aux besoins internes, mais aussi à l'amélioration en tout lieu et tout temps de l'accueil et du service rendu, notamment dans une perspective d'écoute empathique.

133. Non-discrimination

- Mener un travail sur la non-discrimination

134. Rénovation des bâtiments administratifs

- Mettre en place un plan de rénovation des bâtiments administratifs doit être mis en œuvre au cours de la législature.

135. Evaluation

- Mettre en place des processus d'évaluation.

XXIII. Supracommunalité

Wavre a longtemps occupé une position stratégique en tant que pôle d'attraction majeur pour l'ouest du Brabant Wallon. Historiquement, la ville jouait un rôle central dans les échanges économiques, sociaux et culturels de la région, grâce à sa situation géographique favorable et son dynamisme local.

Cependant, l'évolution des infrastructures de mobilité a profondément modifié cet équilibre. L'arrivée des grands axes routiers et ferroviaires, ainsi que le développement de l'autoroute E411, ont redessiné les flux de déplacements et d'échanges. En parallèle, l'implantation de l'UCLouvain à Louvain-la-Neuve, qui est devenue un important centre académique et économique, a déplacé le centre de gravité régional. Ces transformations ont parfois réduit la centralité perçue de Wavre dans le paysage local et régional.

Objectifs généraux

Il est crucial que Wavre s'ouvre davantage sur le monde et tire parti des nouvelles dynamiques de connectivité. Il s'agit non seulement de renforcer les liaisons avec les pôles voisins comme Louvain-la-Neuve, Ottignies ou Bruxelles, mais aussi de repositionner Wavre comme un carrefour attractif et inclusif à l'échelle régionale et au-delà. Notre objectif est de faire de Wavre une ville ouverte sur le monde et sur autrui. Cette ambition peut se traduire par plusieurs axes de développement :

- *Entretenir des collaborations avec les communes voisines, réfléchir en termes de supracommunalité et avec une logique de bipôle sur certains projets.*

Objectifs spécifiques

136. Collaborations avec les villes voisines.

- Entretien des collaborations avec les villes voisines, réfléchir en termes de supracommunalité et avec une logique de bipôle sur certains projets.

137. Relation extra-communale

- Etablir des relations avec les grandes structures proches de Wavre.
- Etablir des axes de mobilité avec les communes voisines